

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la réunion publique du 31 Mars 2023.

Révision tarifs concessions cimetièrre et location salle des fêtes

Florent CHIRAT aborde le sujet des tarifs concessions de cimetièrre. Les différents tarifs datent de 2014/2015.

Concernant les concessions nous avons 2 types : simples et doubles. Ce sont des concessions pour 30 ans renouvelables, ce ne sont plus des concessions à perpétuité. Nous proposons aux familles des concessions murées afin de répondre à des demandes imprévues et dans un souci d'homogénéité de disposition dans le cimetièrre.

Des devis ont été réalisés, le conseil a souhaité s'orienter vers des éléments préfabriqués pour 2 concessions simples dans l'ancien cimetièrre et vers un caveau en concession double dans le nouveau cimetièrre. Cette technique se veut être un essai en alternative aux concessions murées traditionnellement mises en place dans notre cimetièrre (à coût identique).

Les coûts de réalisation ayant fortement augmenté depuis les dernières réalisations, Florent CHIRAT propose de réévaluer les tarifs de revente afin que la commune couvre les frais engagés.

Les nouveaux tarifs retenus par le CM sont les suivants :

	DUREE	ANCIEN TARIF	PROPOSITION NOUVEAU TARIF 2023	AUGMENTATION
CASE COLUMBARIUM	30 ANS	500€ (tarif 2014)	550,00 €	50,00 €
CASE COLUMBARIUM	15 ANS	350€ (tarif 2014)	400,00 €	50,00 €
JARDIN DU SOUVENIR		60 €	60,00 €	0,00 €
CONCESSION SIMPLE	30ANS	1900€ (tarif 2015)	2 600,00 €	700,00 €
CONCESSION DOUBLE	30 ANS	2600€ (tarif 2015)	3 600,00 €	1 000,00 €
RENOUVELLEMENT CONCESSION SIMPLE	30 ANS	135 €	150,00 €	15,00 €
RENOUVELLEMENT CONCESSION DOUBLE	30 ANS	270 €	300,00 €	30,00 €

Florent CHIRAT évoque également les tarifs de location de la salle polyvalente.

Plusieurs tarifs :

- Habitants de St Julien sur Bibost
- Extérieurs
- Associations

Pour faire face aux différentes augmentations notamment celle de l'électricité (tarif abonnement supérieur 36 kVA), il est décidé de revoir à la hausse les tarifs de location.

Nouveaux tarifs proposés :

Compte-rendu du Conseil Municipal

15 Mai 2022
Début à 20h00

Présents (14/15) : Florent CHIRAT, Cédric BLANC, Cyrille GOUTTE, Marie-Charlotte CHAMFRAY, Valérie GUIRAL, Solange PEYLABOUD, Alain FARJOT, Freddy GOUTTE, Bertrand GIROUD, Gaëlle GUINET, Baptiste DELORME, Aurélie BOUVY, Sylvie CARRET, Thierry VANEL

Absent excusé : Romain VERNY

Secrétaire de séance : Valérie GUIRAL

Pour recevoir la version mail :

cominfo@saintjulienurbibost.fr

Site internet du village

www.saintjulienurbibost.fr

Page Facebook



facebook.com/saintjulienurbibost



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Habitants de St Julien sur Bibost :

Type de location	Prix de Journée (Hors Week-End)	NOUVEAU TARIF 2023	AUGMENTATION	Prix Week-End (tarif 2022)	NOUVEAU TARIF 2023	AUGMENTATION	Participation aux frais prix inchangé
Petite Salle 158m ²	50,00 €	100,00 €	50,00 €	100,00 €	150,00 €	50,00 €	50 €
Moyenne Salle 317m ²	80,00 €	130,00 €	50,00 €	180,00 €	230,00 €	50,00 €	80 €
Grande Salle 478m ²	100,00 €	150,00 €	50,00 €	250,00 €	300,00 €	50,00 €	100 €
Forfait Cuisine	70,00 €	90,00 €	20,00 €	70,00 €	90,00 €	20,00 €	N/A
Forfait Vaisselle	30,00 €	30,00 €	0,00 €	30,00 €	30,00 €	0,00 €	N/A

Extérieurs à la commune :

Type de location	Prix de Journée (hors Week End)	NOUVEAU TARIF 2023	AUGMENTATION	Prix Week-End	NOUVEAU TARIF 2023	AUGMENTATION	Participation aux frais prix inchangé
Petite Salle 158m ²	200,00€	220,00 €	20,00 €	400,00€	450,00 €	50,00 €	50 €
Moyenne Salle 317m ²	300,00 €	320,00 €	20,00 €	600,00 €	650,00 €	50,00 €	80 €
Grande Salle 478m ²	500,00 €	520,00 €	20,00 €	900,00 €	950,00 €	50,00 €	100 €
Forfait Cuisine	100,00 €	120,00 €	20,00 €	100,00 €	120,00 €	20,00 €	N/A

Associations / autres organismes :

Type de location	Associations (tarifs 2022)	AUGMENTATION (2 locations max à ce nouveau tarif par an) => à partir du 01/01/2024	AUTRES ORGANISME EXTERIEURS	NOUVEAU TARIF AUTRES ORGANISMES EXTERIEURS 2023	AUGMENTATION	Participation aux frais prix inchangé
Petite Salle 158 m ²	Gratuit	30,00 €	50,00 €	100,00 €	50,00 €	50,00 €
Moyenne Salle* 317 m ²	Gratuit	50,00 €	90,00 €	140,00 €	50,00 €	80,00 €
Grande Salle 478 m ²	Gratuit	70,00 €	125,00 €	180,00 €	55,00 €	100,00 €
Forfait Cuisine			100,00 €	120,00 €	20,00 €	

A noter que nous souhaitons passer de 3 à 2 le nombre de locations à tarif préférentiel pour les associations du village en incluant un prix de base (fonction de la salle retenue).

Ces nouveaux tarifs sont validés à l'unanimité par le CM.

Délibération avantages en nature pour agents communaux

La Trésorerie nous demande de prendre une délibération pour considérer comme avantage en nature le coût des repas pris en charge par la commune pour les 2 agents qui assurent la surveillance des enfants sur le temps méridien à l'école et durant le repas à la cantine. Valérie GUIRAL va donc demander aux 2 personnes si elles sont d'accord sur le principe (base imposable pour les agents concernés).

La délibération est approuvée et votée à l'unanimité par le conseil municipal.

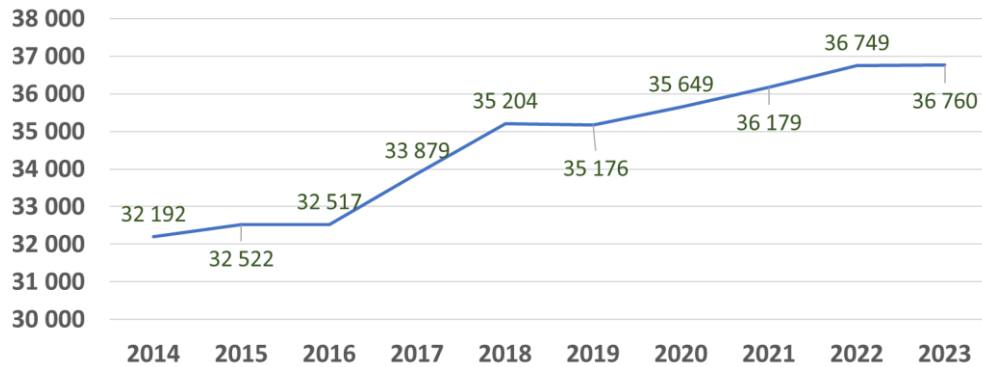
Facturation EDF collectivités

Florent CHIRAT et Cédric BLANC nous font part de la démarche collective qui a été menée par la CCPA à l'encontre d'EDF Collectivités. Il s'agit de bloquer les factures correspondant à la salle polyvalente (abonnement forte puissance 36kVA donc hors bouclier tarifaire). Les premières factures 2023 ont été importantes. Le coût unitaire kWh a été multiplié par 10 sur les heures pleines (de 7cts à 70cts).

Nous ne négocions pas directement avec EDF Collectivités. Le contrat est géré par le SYDER qui négocie au nom des communes. Par solidarité avec les autres communes de la CCPA, nous avons donc bloqué les prélèvements liés aux factures de la salle polyvalente afin de rentrer en négociation avec EDF Collectivité et le SYDER. Nous avons eu bien évidemment l'aval du trésorier général pour cette démarche. Dans l'attente du résultat des négociations.

SYNDICAT D'EAU POTABLE (SIEMLY)

Thierry VANEL, représentant du CM au syndicat, aborde les différentes répartitions des abonnés qui ne fait que croître depuis plusieurs années comme le montre le graphique ci-dessous.



Au 31/12/2022, 36 760 abonnés étaient desservis par le SIEMLY ce qui représente 79 548 habitants. Une progression de +0,26% en 7 ans.

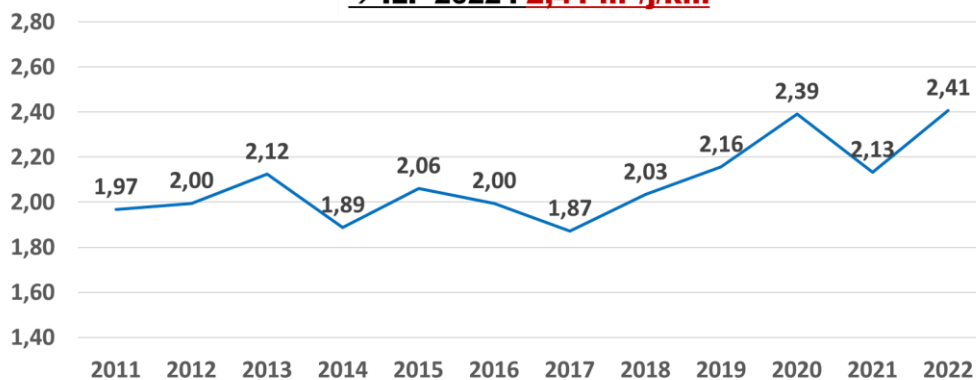
3 247 663m³ ont été facturés en 2022 ce qui induit une consommation moyenne de 88m³ par abonné en 2022. Le prix par m³ évolue de manière très légère.

Thierry VANEL souligne que le taux d'impayés ne cesse d'augmenter. Il explique également qu'un suivi de la qualité de l'eau est effectué par les Agences de Santé du 69 et du 42 pour vérifier les conformités bactériologiques et physico-chimiques.

A noter également, l'indice linéaire de pertes. Le graphique suivant est d'ailleurs très parlant. C'est le principal chantier du syndicat sur les années à venir qui doit renouveler les canalisations sur l'ensemble du réseau afin de limiter fuites et casses conduisant à ces pertes.

Définition : nombre de m³ d'eau perdu / jour / km de canalisation

→ ILP 2022 : **2,41 m³/j/km**



Thierry VANEL clôture la présentation en rappelant 3 grands points :

- Hausse de la production sur la période de relève.
- Baisse des volumes facturés.
- Dégradation des indicateurs de performance

Réduction des vitesses aux entrées du village

Afin de réduire la vitesse aux entrées du village, route de St Romain et route de Montrottier. Forent CHIRAT propose en accord avec les responsables des voiries départementales de positionner des écluses provisoires avec circulation alternée pour une période de test.

Un arrêté de voirie est nécessaire. Une signalétique adaptée devra être positionnée. Le conseil est favorable à cette démarche.

Appartements de l'ancien presbytère

Florent CHIRAT informe le conseil que suite à leur visite, sur notre sollicitation, l'OPAC a transmis une offre de reprise des bâtiments. Pour rappel, le conseil s'interroge sur l'opportunité de remettre en état les 2 appartements vacants à ses frais étant donné le coût de travaux proposé, elle a donc sollicité l'OPAC (bailleur social pour sonder leur intérêt).

Plusieurs possibilités s'ouvrent à notre commune :

-Nous gardons tout en propriété et nous prévoyons une somme pour la rénovation. Toutefois, il est important de souligner que nous n'aurons aucune subvention à court terme car nous ne sommes pas éligibles aux 3 critères du fonds vert dont la mise en place de l'énergie renouvelable...

-Nous proposons à l'OPAC de nous racheter l'ensemble et d'en assurer la gestion. Ils ont fait une étude de leur côté pour les remettre à l'état. Etant donné qu'il s'agit d'un bâtiment public, leur estimation doit se baser sur l'évaluation des Domaines (services de l'Etat pour évaluer les ventes des bâtiments publics).

-Nous cédon tout ou une partie de ces appartements à un acquéreur privé (locataires prioritaires à l'achat).

Pour rappel, la cantine scolaire est intégrée dans ce bâtiment, dans tous les cas, le CM souhaite en conserver la propriété, ce qui impliquerait la mise en place d'une copropriété avec le ou les acquéreurs éventuels.

Florent CHIRAT à travers un tour de table demande l'avis de tous les conseillers municipaux.

La réflexion est en cours et donnera lieu à de nouveaux échanges lors du prochain CM.

PLU

Florent CHIRAT précise qu'une réunion avec les riverains de la zone concernée par une éventuelle modification du PLU pour ouvrir la zone AU (centre village le long de la route de Saint Romain) à la construction aura lieu le vendredi 2 juin. L'ensemble des propriétaires de cette zone seront convoqués afin de connaître leur positionnement.

Pour rappel, l'ouverture de cette zone est rendue possible avec la programmation de l'extension de la station de traitement des eaux usées par la CCPA (qui détient la compétence assainissement).

Projets de fin de mandat

Florent CHIRAT explique que le conseil doit désormais se positionner sur les priorités de la fin du mandat pour évaluer les projets et déposer des demandes de subventions.

Plusieurs questions subsistent, il est proposé d'aborder spécifiquement ce point à l'occasion d'une commission générale le mardi 6 juin.

Commission finances

Marie-Charlotte CHAMFRAY évoque la mise en place prochaine de la dématérialisation des délibérations et arrêtés pour la Préfecture. Ce projet est en cours d'étude tarifaire.

Commission voirie

Cyrille GOUTTE informe du passage de l'épaveuse au cours de la semaine du 22 mai sur les voies communautaires, les voies communales seront réalisées début juin.

Le renouvellement de la convention avec l'entrepreneur PAVET pour le déneigement est à prévoir pour l'hiver prochain car elle arrive à terme. L'entreprise nous demande une augmentation des tarifs horaires. Projet de convention à préparer pour le prochain CM.

Commission bâtiments

Cédric BLANC explique qu'une très grosse fuite d'eau a été détectée à la sacristie de l'église lors des dernières averse. Le problème technique n'a pas été correctement identifié tout de suite, mais les travaux sont désormais effectués. En espérant que le problème soit résolu.

Commission scolaire

Valérie GUIRAL indique que la personne en charge du ménage ne reconduit pas son contrat pour l'année prochaine. Le poste sera donc à pourvoir. Une annonce sera bientôt émise. Valérie GUIRAL et Aurélie BOUVY reçoivent prochainement l'ATSEM pour préparer l'année scolaire 2023/2024 afin de prévoir l'organisation du travail.

Un rdv est également prévu début juin avec l'équipe enseignante.

Valérie GUIRAL a également souligné que les dossiers d'inscription au périscolaire seront distribués prochainement aux élèves avec le règlement intérieur. La mise en place du prélèvement bancaire sera proposée certainement à la rentrée scolaire pour le périscolaire.

Commission sociale

Thierry VANEL fait part de la demande de l'inter-CCAS de la communauté de communes afin de disposer de la salle polyvalente pour la semaine bleue (semaine des seniors du territoire pour sociabiliser les seniors dans les milieux ruraux). Un film sera diffusé suivi d'une collation. La date a été fixée au jeudi 5 Octobre.

Solange PEYLABOUD souligne l'absence de réunion solidarité partage qui habituellement se tient au mois de Mars.

De plus, Solange PEYLABOUD nous informe que l'ADRM recrute et nous demande de transmettre le message suivant :

Pour étoffer l'équipe de l'ADMR de Bessenay, nous recrutons des personnes retraitées (contrat 6 à 10h par semaine).

Pour faciliter et permettre du temps libre aux aidants de nos bénéficiaires, le travail consiste à une présence occupationnelle au domicile. Contactez l'ADMR pour tout renseignement au 04.74.70.87.11.

Bibliothèque

Aurélie BOUVY indique le lancement des achats pour les lectures de l'été.

Commission associations

Bertrand GIROUD confirme que les jeunes dans le souci de proposer des animations pour les enfants ont trouvé plusieurs manèges pour la vogue. A voir si ceux-ci confirmeront leur venue.

Commission communication

Gaëlle GUINET évoque la tenue d'une réunion réseaux des communes à la CCPA le 6 Juin, réunion à laquelle elle va participer.

Commission cadre de vie

Baptiste DELORME annonce que la plantation des annuelles se fera le samedi 20 Mai avec les 2 agents techniques et les bénévoles. Il fait également un retour sur la formation qu'il a suivie les 10 et 11 mai derniers sur la mise en valeur des plantes vivaces, intéressantes en cette période de restriction hydrique. Formation très intéressante pour lui.

Florent CHIRAT fait savoir que les semaines de l'environnement organisées par la CCPA vont bientôt débiter avec notamment un évènement phare : le marché de l'environnement le samedi 3 juin à Courzieu.

Questions diverses

-Commission générale : Mardi 6 Juin 20H (projet village).

Prochain conseil municipal : mardi 4 Juillet 20H
Séance levée à 22h45

Soirée porte ouverte JSP de Bessenay

Vous avez entre 12 et 14 ans et vous souhaitez devenir jeune Sapeur-pompier
venez découvrir la section de Bessenay
Le 2 juin à 18h30 à la caserne de Bessenay
8 chemin de la Drivonne

Semaines de l'environnement

Samedi 10 juin après-midi : Guinguette de l'eau au Val des Chenevières, à L'Arbresle -Le SYRIBT vous invite à une après-midi festive, pour petits et grands, autour du thème de l'eau. Des ateliers, balades et animations gratuits vous seront proposés pour observer et apprendre comment vivent nos rivières et leurs habitants (programme détaillé sur www.syribt.fr).

Juin 2023

Dimanche 25

Petit Marché de Saint Julien

Juillet 2023

6,7,8 et 9

Eh Cherry Festival